

École à la maison : débat houleux à l'Assemblée

Les débats sur les restrictions apportées à l'instruction en famille ont enflammé l'Hémicycle. Même les députés de gauche, défenseurs de l'école de la République, ont critiqué le texte.

Un jour les historiens se pencheront sur cette étrangeté : comment la lutte contre l'islamisme radical a-t-elle pu amener l'Assemblée nationale à discuter de la liberté d'instruire ses enfants en famille, consacrée par la loi Ferry de 1882 ? Pendant plus de sept heures hier, les députés ont bataillé sur la seule question de savoir s'il est opportun d'évoquer le sujet dans la loi confortant le respect des principes de la République discuté depuis deux semaines...

C'est dire combien la volonté du gouvernement d'encadrer cette pratique, qui concerne aujourd'hui 62 000 enfants, en la soumettant désormais à une autorisation préalable, fait débat. Beaucoup de familles qui n'ont, ni de près ni de loin, de rapport avec l'extrémisme islamisme redoutent de ne rentrer dans aucune case. « Vous utilisez un marteau pour écraser une mouche », s'est écrit le socialiste Jean-Louis Bricout. Même le président du groupe communiste, André Chassaigne, pourtant fervent défenseur de l'école laïque, s'est opposé au texte.

« Une agression à l'égard des familles »

Mais, ce sont des bancs de la droite que les critiques les plus sévères se sont élevées. « C'est une agression à l'égard des familles », a vitupéré Charles de Courson (Libertés et Territoires), affirmant que ce sont les nazis qui avaient supprimé l'instruction en famille en Allemagne et le régime franquiste en Espagne. « C'est notre



En France, 62 000 enfants sont concernés par l'instruction en famille.

PHOTO : JOEL LE GALL, OUEST-FRANCE

école qui a enfanté des monstres », a renchéri le Costarmoricain Marc Le Fur (LR), expliquant qu'aucun auteur d'attentat n'avait suivi une instruction en famille.

Irrité, Jean-Michel Blanquer a renvoyé dos à dos les oppositions de gauche et de droite. « Le Parti socialiste a du mal avec son propre nom », a raillé le ministre de l'Éducation nationale, s'étonnant de « l'aban-

don » par la gauche de sa « doctrine ». Avant de dénoncer « les petits calculs » des députés LR, qui « dénoncent la montée de l'islamisme dans la société », mais refusent de défendre la scolarisation obligatoire.

Conscient cependant des « doutes » exprimés par plusieurs députés LREM, Jean-Michel Blanquer a déposé en catastrophe un nouvel amendement

qui prévoit une période de transition jusqu'à l'année scolaire 2024-2025 « pour les familles qui pratiquent déjà l'instruction en famille et pour lesquelles ce mode d'instruction ne sert pas à des pratiques séparatistes contre lesquelles le présent projet de loi vise à lutter ». « Tout ça révèle la panique du gouvernement », a dénoncé Marc Le Fur. Arnaud BÉLIER.

Des députés défendent l'aide active à mourir

La question de la légalisation de l'euthanasie en France va-t-elle revenir dans les débats ? Plusieurs parlementaires veulent l'autoriser pour des personnes en fin de vie, atteintes de maladie incurable.

Trois parlementaires (la sénatrice socialiste Marie-Pierre de La Gontrie, la députée LR, Marine Brenier et le député LREM, Jean-Louis Touraine) ont déposé, tour à tour, des propositions de loi, assez proches, visant à autoriser une « aide active à mourir » pour les personnes en fin de vie, atteintes de maladies incurables.

Quatre pays en Europe

Une question de « dignité et d'humanité », estime Marine Brenier. « Il faut entendre ces malades qui, arrivés à un certain stade, ne veulent pas subir une agonie qu'ils estiment insupportable, avilissante », dit Jean-Louis Touraine, dont la proposition de loi a été signée par une majorité de députés LREM (143 mais aussi, 4 Modem et 6 Agir).

Sujet sensible. En Europe, le Portu-



En Europe, quatre pays ont déjà légalisé l'euthanasie.

PHOTO : OUEST-FRANCE

gal vient de légaliser « la mort médicalement assistée » pour les personnes « en situation de souffrance extrême », présentant des « lésions d'extrême gravité » ou une maladie incurable. C'est le quatrième pays

après les Pays-Bas, le Luxembourg et la Belgique. L'Espagne pourrait s'y ajouter.

En France, que prévoit la loi Claeys-Leonetti de 2016 ? Le recours possible à « une sédation profonde et continue jusqu'au décès » pour les personnes dont le pronostic vital est engagé « à court terme ».

« Le patient s'endort, on arrête les soins curatifs, mais on cesse aussi de l'alimenter et de l'hydrater, dit Marine Brenier. La mort peut être longue. Cela peut prendre quelques jours, mais parfois davantage. » Pour son grand-père, décédé en septembre, l'agonie a duré une semaine. « Ce fut très traumatisant pour la famille. »

« Le malade dépérit avant de mourir », dit aussi Jean-Louis Touraine. Les deux députés jugent le moment

d'en discuter opportun, en pleine crise sanitaire, qui nous confronte à la manière dont on meurt en France. « L'aide active à mourir est déjà pratiquée dans les hôpitaux, en catimini, poursuit le député, ancien médecin. Nous défendons la transparence. »

Les parlementaires veulent laisser aux patients « le choix », au terme d'un protocole strict et encadré, d'un recours à une injection létale qui génère une mort en quelques heures. La société est prête, pensent les parlementaires. Selon un sondage Ipsos de mars 2019, 96 % des Français se disent favorables à l'euthanasie. Et le gouvernement ? Durant la campagne, Emmanuel Macron n'avait pas pris d'engagement sur ce thème. « Moi, je souhaite choisir ma fin de vie », avait-il toutefois glissé. Carine JANIN.

Ce site réduit la précarité alimentaire

La plateforme Solidarité associations met en relation les sociétés donnant des denrées avec les associations qui les distribuent.

Comment réduire la précarité alimentaire ? Avant la crise sanitaire et économique, le nombre de personnes ayant recours à l'aide alimentaire était de 5,5 millions de personnes. Une proportion probablement sous-estimée. Depuis la crise, cette demande a grimpé de 40 % durant le premier confinement (au printemps 2020) et est en hausse actuellement de 15 à 20 %, selon la Croix-Rouge, qui gère 750 centres de distribution et épiceries sociales en France.

Parallèlement, le gaspillage alimentaire reste élevé : dix millions de tonnes de nourriture sont gaspillées chaque année, soit 150 kg par an et par habitant. « En moyenne, chaque année, ce sont sept kg de denrées alimentaires encore tout emballées que chaque consommateur jette », note l'Agence de la transition écologique.

Pour y remédier, il y a près d'un an, a été créée la plateforme « Solidarité associations ». Elle regroupe 200 partenaires : distributeurs, industriels, logisticiens, associations caritatives et pouvoirs publics. Son objectif est de mettre en relation localement les associations avec les entreprises qui peuvent fournir des denrées. Comment ? Une association crée un compte avec ses demandes. Une entreprise en crée aussi avec ce



La demande d'aide alimentaire est actuellement en augmentation de 15 à 20 %.

PHOTO : ARCHIVES PHILIPPE RENAUD, OUEST-FRANCE

qu'elle peut fournir. Et la plateforme les met en relation.

« Solidarité associations » a ainsi permis de distribuer l'équivalent de 600 000 repas. Son objectif est d'atteindre les deux millions de repas. « L'enjeu est de faire plus et mieux. Notre appel concerne donc toutes les entreprises : celles qui ne donnent pas encore comme celles qui donnent déjà », insiste Pierre-Yves Pasquier de la société Comerso, un des initiateurs de la plateforme.

Pierrick BAUDAIS.

Le hashtag #scienceporcs secoue les IEP

Sur les réseaux sociaux, des élèves et anciens étudiants des IEP de France témoignent avoir vécu des agressions sexuelles.

Depuis fin janvier, des étudiantes et étudiants se disant victimes de violences sexistes et sexuelles, dans des Instituts d'études politiques (IEP) de France, ont témoigné sur les réseaux sociaux.

Les premiers récits ont été publiés sur un groupe Facebook réservé aux étudiants de l'école de Bordeaux. Depuis, nombre de témoignages visant des IEP de tout l'Hexagone ont été partagés en masse sur les réseaux sociaux, accolés au hashtag #scienceporcs. Dans leurs messages, les étudiants racontent une ambiance de « culture de viol » dans les enceintes des IEP, ainsi que dans les activités liées. Ils dénoncent un manque de réaction de la part des administrations.

Depuis, des directeurs d'IEP ont pris la parole. « Nous souhaitons témoigner aux victimes notre total soutien et nous condamnons fermement ces crimes », a par exemple, fait savoir la direction de l'école rennaise. Frédérique Vidal et Elisabeth Moreno ont échangé mardi soir avec les directeurs des Instituts d'Études Politiques. « Je vais demander à l'ins-



Des élèves de Sciences Po Paris ont également témoigné.

PHOTO : FRANÇOIS GUILLOT, AFP

pection générale de se déplacer dans les différents IEP pour voir quels sont les dispositifs existants » pour lutter contre le phénomène, a indiqué le ministre de l'Enseignement supérieur.

Plusieurs personnes ont déposé plainte. Une enquête préliminaire a été ouverte pour viol à Toulouse, deux pour agressions sexuelles à Grenoble et un signalement à la justice a été fait à Strasbourg.

La France en bref

Froid, neige, verglas : 35 départements en vigilance orange et quatre en vigilance rouge

Grand froid au nord, inondations, neige ou pluie verglaçante de la Bretagne au massif central. Météo France a placé trente-cinq départements en vigilance orange et quatre en vigilance rouge (l'Indre, les Deux-Sèvres, la Vendée et la Vienne) pour la journée de vendredi. Au lever du jour, de faibles chutes de neige et des pluies verglaçantes concernent une bande allant de la Bretagne vers l'Anjou, la Touraine, le nord du Massif central. Les chutes de neige seront plus marquées sur la haute vallée du Rhône et les Alpes.

Le fondateur de BarakaCity rejugué pour cyberharcèlement

L'association BarakaCity n'existe plus. Elle a été dissoute en octobre par le gouvernement, qui lui reprochait de diffuser des « idées prônant l'islamisme radical ». Son fondateur, Idriss Sihamedi, sera jugé ce vendredi au tribunal correctionnel d'Évry pour le harcèlement en ligne d'une journaliste de la radio RMC. Zohra Bitan avait porté plainte le 18 septembre après la publication de « 120 tweets diffamatoires » publiés par ce dernier. Le 15 janvier, le tribunal de Paris l'avait relaxé dans une



Météo France a placé trente-cinq départements en vigilance orange pour la journée de vendredi. PHOTO : JEROME FLOUQUET, OUEST-FRANCE

autre affaire de harcèlement en ligne à l'encontre de l'ancienne journaliste de *Charlie Hebdo*, Zineb el Rhazoui.

L'État invité à renforcer la lutte contre la prostitution

Dans un rapport publié hier, quatre associations, parmi lesquelles le Mouvement du Nid et l'Amicale du Nid, demandent à l'État d'amplifier

« d'urgence la lutte contre le système prostitutionnel ». Elles suggèrent de consacrer 240 millions d'euros par an pendant dix ans pour sortir 40 000 personnes de la prostitution. La loi du 13 avril 2016, qui pénalise les clients avec la création d'une amende de 1 500 €, prévoyait un volet d'aides, mais depuis 2017, moins de 400 personnes ont bénéficié d'un parcours de sortie.

cié d'un parcours de sortie.

Des mesures de la loi climat épinglées par le conseil d'État

Le conseil d'État a publié, hier, un avis de quarante pages sur le projet de loi « climat et résilience », présenté mercredi, en conseil des ministres. La haute juridiction constate « des insuffisances notables » dans l'étude

d'impact accompagnant le texte. L'interdiction de la location des logements mal isolés, dits « passoires thermiques », en 2028 est jugée inutile. Les mesures interdisant la publicité des énergies fossiles peuvent être « regardées comme entachées d'incompétence ». L'expérimentation de menus végétariens dans les cantines publiques ? « Inopportune ». Le conseil d'État juge que le délit d'écocide prévu par le gouvernement est mal conçu et, de ce fait, rejette l'article favorisant la vente en vrac dans les grandes surfaces.

La fille de l'acteur Richard Berry auditionnée

Coline Berry-Roïtman, qui accuse d'inceste son père, l'acteur Richard Berry, a été entendue hier par la brigade de protection des mineurs à Paris. Lors de cette audition, elle « a pu dénoncer les faits qu'elle a subis, expliquer, détailler. Nous n'étions pas venus les mains vides, mais avec de nombreux éléments », a déclaré son avocate à l'issue de l'audition. Dans un texte publié sur Instagram le 2 février, l'acteur de 70 ans a démenti « sans ambiguïté » ces accusations. « Je n'ai jamais eu de relations déplacées ou incestueuses avec Coline, ni avec aucun de mes enfants », a-t-il assuré.

183 € d'augmentation pour les oubliés du Ségur de la santé

Le Premier ministre a confirmé, hier, une augmentation de 183 € net par mois à compter du 1^{er} juin dont vont bénéficier 18 500 agents restés en marge du Ségur de la santé. Un « accord majoritaire » signé avec les syndicats FO, la CFDT et l'Unsa étend la mesure aux services sociaux et médico-sociaux rattachés à un hôpital public.

AstraZeneca : deux hôpitaux suspendent la vaccination

La direction du CHU de Brest a décidé de suspendre la vaccination du personnel soignant avec le vaccin AstraZeneca, selon une information dévoilée par *Le Télégramme*. À la suite des premières injections, plusieurs effets secondaires ont été constatés, certains d'entre eux nécessitant des arrêts de travail. L'hôpital de Saint-Lô a, lui aussi, suspendu, hier, la vaccination avec l'AstraZeneca de ses professionnels de santé, en raison de malaises chez les personnels vaccinés qui ont mis en difficulté le fonctionnement de certains services. L'Agence du médicament indique avoir reçu « 149 déclarations de syndromes grippaux, souvent de forte intensité », liées à la vaccination avec le vaccin AstraZeneca.